

Kandahar 2021

Félicitations à Clément Noel et Henrik Kristoffersen qui ont remporté cette année la Coupe du Monde de Ski Alpin aux Houches, sur la piste « Kandahar » !

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des personnes qui ont permis l'organisation et la réussite de cet évènement malgré la crise sanitaire.



Crédit Photo : Agence Zoom



Crédit Photo : Agence Zoom

Une plume au service de la population




Monsieur Bernard Zirnelt, écrivain public, est à votre disposition les lundis 12 avril, 10 mai et 14 juin en Mairie des Houches, afin de vous proposer une aide dans la rédaction de vos diverses démarches. Les permanences ont lieu dans la salle de réunion du 1er étage, de 9h30 à 11h30.


Nouvelles conditions de circulation Chamonix Bus

Depuis le 22 Mars 2021, de nouvelles conditions de transport ont été mises en place par Chamonix Bus

 **Ligne 14** : réduction de la fréquence avec un bus toutes les 30 minutes

 **Ligne 2B** : retour aux horaires habituels

 **Navette Le Mulet** : Un bus toutes les 20 minutes

 **Ligne 15, 16, 17,18 et le Chamo'nuit** : suspension de la ligne

Merci pour votre compréhension.

#2



Recensement de la population

Compte-tenu de la crise sanitaire que nous traversons, le recensement de la population initialement prévu en début d'année 2021 est reporté du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Nous sommes d'ores et déjà à la recherche d'agents recenseurs.

Pour plus d'informations, veuillez vous renseigner à l'accueil de la mairie.

Nouvelle propriétaire pour le bureau de tabac « Aux Armes de Savoie »

Le bureau de tabac « Aux Armes de Savoie » à Bellevue, était géré par Michèle Ménaldo Persault depuis 1970. Elle a cédé son activité début Janvier 2021 à Sylviane Guillevic.



Madame le Maire et son premier adjoint sont venus souhaiter la bienvenue à cette nouvelle commerçante et une bonne continuation à Madame Persault.

Centre de vaccination Covid

Un centre de vaccination éphémère a été installé au Majestic (Chamonix), pendant la période du 15 au 19 mars. Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans ont été invitées par courrier, à prendre rendez-vous via une permanence téléphonique. Cette campagne s'est traduite par la vaccination de 850 personnes, avec le vaccin Moderna. La seconde injection aura lieu du 12 au 16 avril au même endroit. Infirmières, médecins, secouristes, élus et agents territoriaux ont été mobilisés pour permettre au plus grand nombre de se protéger contre le virus. La Commune des Houches est fière d'avoir participé à ce projet de Vallée.



Le déneigement en chiffres

20
agents municipaux mobilisés de Décembre à Avril
(en alternance une semaine sur deux)



697
heures de déneigement pour
le seul mois de Janvier 2021



39
kilomètres de routes, chemins et trottoirs
(à déneiger dans les 2 sens)



La patinoire en chiffres

12 247
C'est le nombre de personnes qui sont venues
à la patinoire de Décembre à fin Février



La patinoire des Houches a été ouverte à partir de mi-décembre les matins pour les clubs sportifs (hockey, patinage artistique, sport-études) et les après-midis pour le public.

Le Toucher

Malgré la situation sanitaire et l'obligation de fermer les installations au public, nous avons maintenu le domaine skiable accessible aux clubs de la Vallée.

Label cit'ergie

La commune des Houches et la Communauté de communes, avec l'appui de l'Agence de la transition écologique (anciennement ADEME), ont souhaité s'engager dans la démarche Cit'ergie. Ce label est l'appellation française du label European Energy Award (EEA), qui récompense pour 4 ans la mise en oeuvre et l'évaluation des collectivités sur les thématiques : Climat, Air et Énergie. Cette démarche fixe des objectifs ambitieux afin de faire diminuer les consommations d'énergie et de couvrir la consommation résiduelle par des énergies renouvelables d'ici 2050.



Le saviez-vous ?

La restriction concernant la période d'entretien des haies est une **obligation**.

En effet, le règlement du Parlement Européen et du Conseil n°1306/2013 du 17 Décembre 2013 impose aux Etats membres de prendre une mesure sur l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

En France, il est interdit de tailler sa haie du 1er avril au 31 juillet.

Cf. Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Faites de la raquette

Quatre accompagnateurs en moyenne montagne ont organisé cette année l'opération « Faites de la raquette ».

Cet évènement s'est déroulé sur l'alpage de Charousse le dimanche 21 février, et a affiché complet 4 jours avant sa tenue. Sur les 45 personnes accueillies, la plupart ne connaissaient pas cet alpage. Les randonnées thématiques encadrées ont permis de découvrir les richesses patrimoniales et écologiques de ce lieu liées à l'histoire de la vallée de Chamonix.

Les participants ont également pu s'initier à la pratique de la raquette à neige et en apprendre davantage sur le métier d'accompagnateur.



Application mobile de transport

Le module transport est installé sur l'application mobile « Chamonix » développée par l'office du tourisme.

Sur la page d'accueil, l'onglet « plan et transport » recense l'ensemble des points d'intérêts et des arrêts de bus (parking, culture, sport, etc).

Sur l'onglet « carte », vous pouvez géolocaliser votre position et identifier facilement l'arrêt le plus proche. En cliquant sur l'arrêt, les horaires des 2 prochains passages en temps réel apparaissent, ainsi que l'ensemble des horaires prévus sur le reste de la journée.

Convention GRDF - Fonds Air Gaz

Le renouvellement de la convention de partenariat pour l'amélioration de la qualité de l'air a été signé le mardi 19 janvier 2021. Ce partenariat de 3 ans, permet aux habitants des communes des Houches et de Chamonix de bénéficier d'aides complémentaires à celles de l'Etat, pour changer leur chaudière fioul par une chaudière gaz à très haute performance énergétique. Cette convention de partenariat propose 1 200 euros d'aides supplémentaires, qui se décomposent de la façon suivante : 400 euros d'aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 400 euros de la CCVCMB et 400 euros de GRDF au titre du raccordement au réseau.

Renseignements complémentaires auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Le saviez-vous ?

Les élections Régionales et Départementales auront lieu cette année. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le 15 avril 2021.